

CONTRAT DE RESERVATION SAISONNIERE 2019

Je soussigné,

Nom :

Prénom :

Adresse complète :

Téléphone :

E-mail :

Accepte les conditions de location et les tarifs joints et s'engage à occuper une maison
sise : 20 rue Max Fournier 30350 à Lézan .

Nombre d'adultes : Nombre d'enfants : Age des enfants :

Accepte le tarif correspondant à la période choisie à savoir :

Du / /2019 au / /2019

La location de la maison ne deviendra effective qu'après notre accord et après
versement d'un acompte de : 300 euros pour le gite (4 pers) par semaine louée

200 euros pour le studio (2 pers) par semaine louée

Tout versement non accompagné du contrat de réservation ne pourra en aucun cas être
considéré comme une réservation. A réception de ces documents, une confirmation de
réservation vous sera adressée par mail.

Pour toute annulation de réservation effectuée 1 mois avant la date du séjour, l'acompte
nous restera acquis.

Conditions générales de location de la maison :

- 1) La location se fait du jour d'arrivé à partir de 15h00 au jour de départ avant
11h00.
- 2) Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être cédée ou sous louée.
- 3) Nos clients doivent être assurés, nous déclinons toute responsabilité en cas de
vol, incendie, intempéries, etc...et en cas d'incident relevant de la responsabilité
civile du client. L'utilisation de la piscine est sous votre responsabilité, les
enfants doivent rester sous votre surveillance.
- 4) Toute location prévoit un nombre de personnes maximum qui doit être respecté.

5) Une caution de 300,00€ pour le gite ou 200 euros pour le studio vous sera demandée (chèque ou espèce). Elle garantit la perte, la casse ou la dégradation du matériel loué. L'inventaire du mobilier, de l'électroménager et de la vaisselle vous sera fourni à votre arrivée, le matériel loué est en bon état de fonctionnement et de propreté, le réfrigérateur devra être dégivré la veille de votre départ. Toute dégradation fera l'objet d'une retenue sur le dépôt de garantie.

(Cette somme vous sera remboursée en fin de séjour après inventaire).

6) Une seconde somme de 75.00 € pour le gite ou 60 euros pour le studio vous sera demandée et restituée uniquement dans le cas où le locatif est prêt à être reloué immédiatement soit :

Sol balayé et lavé dans tout le locatif, gazinière nettoyée ainsi que tout l'équipement de la cuisine, salle de bains, WC ...

(Cette somme vous sera remboursée en fin de séjour après inventaire).

Il vous est possible de régler cette somme afin que le nettoyage soit effectué à votre place.

7) Le montant total du séjour sera réglé entièrement le jour de l'arrivée (par chèque ou espèces), aucune déduction ne sera consentie en cas d'arrivée tardive ou de départ anticipé.

8) Les animaux ne sont pas acceptés. La maison est non-fumeur.

9) Les draps et linges de toilettes ne sont pas fournis.

10) La piscine est ouverte de Mai à Septembre et selon conditions météo.

11) Les taxes de séjour sont incluses dans le tarif.

Je déclare avoir pris connaissance et accepter les conditions du présent contrat.

Fait à :

le :

Signature (à faire précéder de la mention « lu et approuvé »)

Une fois complété et imprimé, merci de retourner le présent contrat accompagné de votre acompte à : Mme Damiot Carole 20 rue Max Fournier 30340 Lézan